Alcohol and Gaming Commission of Ontario

Commission des alcools et des jeux de l'Ontario

90 Sheppard Avenue East Suite 200

90, avenue Sheppard Est

Suite 200 Toronto (Ontario) M2N 0A4 Bureau 200 Toronto (Ontario) M2N 0A4



Tel./Tél.: (416) 326-8700 or/ou 1 800 522-2876 toll free in Ontario/sans frais en Ontario

Rapport des commissaires en chef

Nom de l'hippodrome	Fort Erie	
Date	Mardi 11 octobre 2022	Heure de départ 13 h 05
Conditions météorologiques	Courses 1 à 9 : Dégagé (Temp. : 20 °C) Vent Sud-Ouest 26 km/h	
État de la piste	Type: Terre Rapide Turf	Bonne Rampe 0'
Nombre de courses	9 59 inscriptions	
Retraits Vétérinaire :	3 Commissaires : 0 Pist	e:

Commissaire en chef	Commissaire associé	Commissaire associé
Gunnar Lindberg	Paul Nielsen	

Rapport sur les courses de la journée : (Avant-dernier droit – Accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, examens de film, courses, réclamations, etc.)

Bureau:

Jason Portuondo est présent dans la tribune.

Examens de films :

L'entraîneur, Sylvain Pion, a failli apporter son cheval, "Smarty Illusion", sur les lieux de l'hippodrome quatre heures avant l'heure de départ de la Course 1.

M. Pion s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$200.

Règle de la CAJO 3.13

Décision #1908128

Courses:

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Le #4, "Gorgeous Kitten", (Michael David), a fait une sortie au 8^e poteau. Le cheval a été examiné après la course par le vétérinaire officiel qui a déterminé qu'il avait saigné.

Course 4 – Une défaillance mécanique est survenue à la barrière de départ après la Course 3, entraînant un retard de quinze minutes. La barrière de départ de réserve a été utilisée pour le reste des courses.

Le #3, "Pepperoni", a été examiné après la course par le vétérinaire officiel qui a déterminé qu'il avait saigné.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Nous avons observé le jockey, Pierre Mailhot, faire usage de son fouet à main haute, en stimulant la monture, "Rayo Colorado". Nous avons fait visionner la vidéo à M. Mailhot qui s'est vu immédiatement imposer une sanction pécuniaire de \$200 pour sa première infraction. Règle de la CAJO 9.27.07 (e) Décision #1908611

Course 7 - Rien à signaler.

Course 8 - Rien à signaler.

Course 9 – **Enquête** des commissaires pour le départ du #5, "Ola Bro", (Juan Crawford). Le cheval a trébuché en s'en allant et a basculé le cavalier. Juan a été examiné par le personnel des services médicaux d'urgence, qui l'a trouvé apte. Aucun changement.

Lien pour la vidéo d'enquête – https://youtu.be/TMe_cHLY-PU

Paris mutuels: \$ 687,689

Réclamations:

Course 2

Le #1, "Miss Schiller", pour \$4,000, ira au propriétaire Joy Elkins, entraîneur Joseph Humber.

Le #2 "Sunday Visit" pour \$4,000, ira à la propriétaire-entraîneuse Julie Mathes.

Course 3

Le #6 "Redoute's Light" (3), pour \$5,000, ira au propriétaire Radcliffe Racing Stable, entraîneur Joshua Robillard.

Course 4

Le #5, "Abstemious", pour \$5,000, ira au propriétaire-entraîneur Jeff Voyce.